

Conditions générales du FAP «politique d'accès service Com2sat»

1 - Définition

FAP : Fair Access policy – politique d'accès au service.

Utilisateur : Abonné au service

Terminal actif : Un terminal (modem) qui est relié au réseau et produit le trafic

Terminal connecté : Le terminal (modem) à votre ordinateur et ou à votre réseau sans produire de trafic

Utilisateur – Abonné – Terminal : Un terminal est considéré comme relié à un PC par abonné ou utilisateur. Le FAP ne distingue pas s'il y a plus d'un PC ou tout autre dispositif derrière le terminal.

2 - Utilisateurs

Les abonnés produisent du trafic, temporairement ou de manière constante qui excèdent les modèles standard. Le FAP est conçu pour limiter trois types différents d'utilisateurs de l'abonnement.

- Utilisateur occasionnel: produit d'un volume de trafic très élevé sporadiquement.

- Utilisateur fréquent : produit du trafic excédant les modèles standard régulièrement en heures spécifiques du jour ou des certains jours de la semaine.

- Utilisateur permanent : produit d'un niveau élevé continu du trafic.

3 - Objet - But

Les présentes conditions de la politique d'accès ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Client utilise le Service.

L'objectif du FAP est de procurer la meilleure bande passante et contrôler le partage des ressources parmi l'ensemble des utilisateurs.

4 - Le principe

En fonction du volume de chaque utilisateur individuel, le FAP réduit la largeur de bande disponible de cet utilisateur spécifique

Le NOC mesure le volume de trafic dans les intervalles de **15 minutes** et comptabilise tout le volume sur une certaine période.

Le FAP actuel prévoit des périodes dans la fenêtre coulissante appelée « Fenêtre de temps (STW) » d'une heure, de 4 heures, d'un jour, de 1 semaine et de 4 semaines.

Si le trafic à l'intérieur d'une fenêtre coulissante de temps (STW) excède le volume limite le FAP ramène la largeur de bande à l'utilisateur spécifique.

Dès que le volume de trafic du STW a atteint le volume au-dessous de la limite, le FAP libère la limitation de bande passante.

5 - 30 jours glissants

Cela correspond à 30 jours consécutifs ou cumulé.

le volume est calculé de manière permanente sur 30 jours appelé 30 jours glissants.

6 - Fonctionnement :

Votre quota affiché de manière permanente dans votre panel d'administration est calculé sur la base suivante :

Vos émissions de données multiplié par trois plus votre volume de réception, le total divisé par deux.

3 X Emission + 1X Réception :2

Exemple : Avec un abonnement Com600, dans une fenêtre d'une heure vous avez téléchargé 70 Mo et envoyé 15 Mo de données.

$15 \text{ Mo} \times 3 = 45 \text{ Mo} + 70 \text{ Mo} = 115 \text{ Mo} : 2 = 57,5 \text{ Mo}$

Il sera donc affiché dans votre panel d'administration le quota de 57,5 Mo.

Dans ce cas votre vitesse ne change pas puisque vous êtes en dessous de 86 Mo comme stipulé dans la grille d'abonnement Com600. Vous gardez les 600 kbits en réception et 100 kbits en émission.

Si par contre vous avez dépassé le quota d'une heure, vous êtes dans une fenêtre glissante d'une heure ou vous êtes "Fapé" à la vitesse indiquée dans les grilles ci dessous.

7 - Grille pour abonnement Com 600

Fenêtre	Données Mo	Limite Kbps (réception / émission)
4 Semaines	3200	10 / 5
1 Semaine	1200	15 / 5
1 jour	300	20 / 10
4 Heures	200	35 / 10
1 Heures	86	100 / 65

8 - Grille pour abonnement Com 1024

		Limite Kbps (réception / émission)
4 Semaines	5000	10 / 5
1 Semaine	1900	20 / 5
1 jour	450	30 / 10
4 Heures	300	50 / 15
1 Heures	130	150 / 100

9 - Grille pour abonnement Com 2048

		Limite Kbps (réception / émission)
4 Semaines	11300	15 / 10
1 Semaine	4300	50 / 15
1 jour	1100	70 / 30
4 Heures	700	125 / 35
1 Heures	300	350 / 230

10 - Divers

Pour éviter de tomber dans les restrictions et donc d'être "fapé", il vous suffit de vous rendre sur notre site dans votre panel d'administration pour vérifier vos quotas de réception et d'émission de données actualisés au moment de votre demande et donc à jour.